

# FRANCE - AMÉRIQUE

DU 18 AU 24 OCTOBRE 2003 N°1636 \$1,50

TÉL. (212) 512-2000 / FAX: (212) 221-3997 / 1560 BROADWAY, SUITE 511, NEW YORK, NY 10036-1525

## Le bon français

# « Opportunité » et « Opportunity »

Par Pierre F. de RAVEL  
D'ESCLAPON

Récemment, un ami me disait : « *si vous avez l'opportunité de voir ce film, ne la ratez pas* ». Cet ami, influencé par l'anglais dans lequel nous baignons, a utilisé le calque du mot « opportunity » sans se rendre compte que si l'anglais a emprunté le mot au vieux français au XIV<sup>e</sup> siècle, le sens contemporain de ces deux mots n'est plus le même, dans les deux langues. En effet, dans la phrase il aurait fallu dire : « *si vous avez l'occasion de...* ». Toutefois, « opportunité » a encore le sens d'« occasion » dans l'expression « *saisir l'opportunité* ». Voyons comment nous en sommes arrivés là.

Le mot « opportunity » a de multiples sens. Selon le *Oxford English Dictionary*, il signifie : « 1. qualité d'être opportun, d'être à propos (rare), 2. Moment favorable à la réalisation d'un objectif, 3. caractère avantageux d'un site ou d'une position, 4. Compétence, aptitude ».

Le *Merriam-Webster* définit le mot comme « 1. Concours favorable de circonstances, 2. bonne chance d'avancement ou de progrès ».

Si l'on ne se réfère qu'aux dictionnaires, on est tenté de conclure que les deux mots ont des sens très voisins : selon le *Larousse*, « opportunité » signifie « *qualité de ce qui est*

*opportun* » et le mot « opportun » est défini comme « favorable, qui arrive à propos, propice ». Le sens de « favorable » est bien commun aux deux mots. Est opportun ce qui est favorable au destinataire de l'action ou de l'objet ; est opportun est ce qui vient à point nommé.

Cependant, une bonne indication de l'usage courant se trouve dans le *Thesaurus* de Roget ou de *Merriam-Webster* car c'est dans ces ouvrages que sont donnés les synonymes acceptés des mots et c'est là qu'on voit donné « *chance, occasion, ouverture...* » comme synonymes d'« opportunity ». Aux États-Unis, l'acception courante est celle de « chance » ou « occasion ». « *If you have the opportunity of seeing this play...* » ou bien *Equal Employment Opportunity Act*, la loi sur l'égalité des chances dans l'emploi.

Le mot « opportunity » fait son apparition en anglais au XIV<sup>e</sup> siècle. Chaucer l'emprunte au français, l'écrivant « *opportunyte* » et l'emploie dans le sens de « bonne fortune ». D'autres auteurs anglais contemporains de Chaucer, l'auteur des *Canterbury Tales*, l'utilisent dans le sens de « compétence, moment favorable, occasion » dans sa traduction de *De Consolatione Philosophiae* de Boethius. La racine latine du tronc commun, « opportun » dont le féminin « opportune » a été repris par l'anglais, est « *opportunus* » signifiant « favorable, propice ». Ce mot latin a une charmante origine maritime : il

provient de « *ob portum veniens* », soit « *venant vers le port* » ou mieux encore « *qui conduit vers le port* », en référence au vent.

La racine latine a également servi à faire le mot « opportunisme » que le *Larousse* définit comme « *tactique ou politique de ceux qui, pour arriver plus sûrement au but, profitent des circonstances opportunes en transigeant avec leurs principes* ». Il est intéressant de noter que ce mot nous est venu par l'intermédiaire de l'italien « *opportunismo* » où il a été utilisé en politique dès la fin des années 1860. Le polémiste Henri de Rochefort s'en est servi péjorativement pour caractériser la politique préconisée par Gambetta dans son célèbre programme de Belleville de 1869, Gambetta affirmait en effet « *Vous allez peut-être m'accuser d'opportunisme. Pourtant ce barbarisme cache une vraie politique* ». Gambetta définissait sa politique comme une politique « *des résultats* » : « *politique aisée, ne laissant jamais passer l'heure propice* », les « *circonstances favorables, mais ne sacrifiant rien au hasard, ni à l'esprit absolu, ni à l'esprit de violence* ». C'est ainsi que naquit la tendance opportuniste du parti républicain. Les républicains, menés par Gambetta et par Jules Ferry, hostiles au radicalisme, préféraient procéder par étapes ou par compromis.

Le mot a été ensuite adopté tel quel par l'anglais, dès les années 1870 ! Comme quoi, le sens du vent est utile en politique !